

La question juive dans l'Antiquité (3)

On croit communément aujourd’hui que la misère dans laquelle les Juifs sont tombés, et que le mépris universel qu’on a pour eux, sont des suites de la malédiction que Jésus-Christ a jetée autrefois sur cette malheureuse nation.

Cette opinion fait honneur à la religion chrétienne. Il serait à souhaiter qu’elle ne fût point l’effet d’un zèle prévenu et peu éclairé, et qu’elle se trouvât conforme à la vérité historique ; cependant il est certain que les Juifs avant que de s’être attiré cette malédiction, qu’on regarde comme la cause de leur misère, étaient déjà haïs et méprisés partout où ils étaient, et on conviendra même qu’il n’est presque jamais fait mention d’eux dans l’antiquité que par rapport à ce mépris et cette aversion générale qu’on avait pour eux.

De tous les anciens qui ont parlé de l’origine du peuple de Dieu, il n’y en a pas un seul qui ne l’ait fait de la manière du monde la plus méprisante et la plus injurieuse. Manéthon et Chérémon, historiens Egyptiens dont Joseph nous a conservé les témoignages, nous apprennent, qu’une grande multitude de Lépreux et d’autres personnes infectées de maladies contagieuses furent autrefois chassés de l’Egypte par le Roi Aménophis : que ces Lépreux élurent pour leur chef un prêtre d’Héliopolis nommé Moïse, qui leur composa une religion et leur donna des Lois. (1)

Lysimaque, que Joseph cite aussi, dit la même chose que ces deux historiens, excepté qu’il appelle Bocchoris le roi qui chassa les Juifs (2).

Tacite (3) a suivi Lysimaque : Diodore de Sicile, sans faire mention ni de Bocchoris ni d’Aménophis, dit (4) simplement qu’on avait assuré à Antiochos Épiphane que cette nation avait été chassée de l’Egypte à cause de la lèpre dont elle était infectée. Justin (5) parle de même que Diodore, et il est malheureux pour les Juifs qu’une opinion, qui leur attribue une origine si basse et si honteuse, ait été communément reçue sans que personne ait daigné ajouter foi à la manière éclatante et miraculeuse dont ils assuraient eux-mêmes qu’ils étaient autrefois sortis de l’Egypte.

Strabon est de tous les historiens celui qui a traité les Juifs le plus favorablement. Cet auteur à la vérité n’a pas adopté leur sortie miraculeuse de l’Egypte, mais aussi ne fait-il pas mention de cette vilaine maladie que les autres leur attribuent : il dit simplement qu’ils se retirèrent sous la conduite de Moïse qui était un prêtre du pays. Justin et Tacite, ainsi que nous venons de le dire, conviennent de la lèpre, mais

ils ne donnent pas à ces lépreux l'Egypte pour pays originaire ; le premier qui avait quelque connaissance des Ecritures fait les Juifs Syriens d'origine ; l'autre trompé par la ressemblance du mot Juda avec celui d'Ida, qui est le nom d'une montagne de Crète, a cru (6) qu'ils étaient originaires de cette île. A la réserve de ces deux historiens, tous les autres ont assuré que les Juifs étaient Egyptiens ; la conformité de caractères et d'usages qu'on remarquait entre ces deux nations leur faisait donner une origine commune, d'autant plus que les Juifs convenaient eux-mêmes qu'ils avaient habité longtemps l'Egypte.

Chez les Egyptiens les prêtres étaient nourris et entretenus aux dépens du public, ils étaient vêtus de lin, ils se baignaient fréquemment le jour et la nuit. Le Souverain Pontife portait une image de saphir pendue au collet, cette image s'appelait vérité (7) : dans leurs sacrifices ils faisaient l'exécration sur la tête d'une victime, c'est-à-dire qu'ils priaient (8) les dieux de détourner sur cette tête tous les maux dont le peuple était menacé ; le même usage se trouvait établi chez les Juifs : la circoncision (9), l'horreur pour le pourceau, les jeûnes observés la veille des fêtes, la distinction des Ecritures en sacrées et profanes et celle des animaux en purs et impurs, paraissent encore empruntées des Egyptiens. L'histoire de la nation juive autorisait l'opinion, qui donnait à ces deux peuples une même origine, et insinuait assez clairement qu'ils avaient autrefois adoré le même Dieu. Au sortir de l'Egypte, dès que les Juifs eurent perdu du vue Moïse qui voulait établir parmi eux une nouvelle religion, la première chose qu'ils firent fut de se forger un veau d'or, qui était, comme on le sait, le principal objet du culte des Egyptiens. Moïse lui-même en élevant le serpent d'airain dans le désert, remit devant les yeux de son peuple un de leurs plus fameux hiéroglyphes qui ne manqua pas dans la suite de faire retomber les Juifs dans l'idolâtrie, à laquelle il voulait les faire renoncer (10). Enfin on trouvait une si grande conformité entre les cérémonies et les usages des juifs et des Egyptiens, qu'on a toujours confondu ces deux nations, de même qu'on confondit depuis les chrétiens avec les Juifs, les anciens n'ayant jamais regardé le christianisme que comme une secte et une branche particulière du judaïsme.

Les Egyptiens qui avaient été si longtemps les plus illustres des peuples de la Terre, qui avaient enseigné les sciences et les arts au reste du monde, avaient beaucoup perdu dans la suite de leur ancien éclat, ou peut-être n'avaient-ils été redevables de leur célébrité qu'à l'ignorance dans laquelle vivaient encore les autres nations dans le temps qu'ils étaient déjà une république policée. Quoi qu'il en soit, ils ne devinrent depuis célèbres que par leur sottise et leur superstition ; et si la curiosité attirait encore les hommes chez eux pour y admirer la solidité de leurs pyramides, et les autres ouvrages de leurs ancêtres, on y allait aussi quelquefois pour y être témoin d'une religion que l'on regardait comme le triomphe de l'extravagance humaine. Les Egyptiens étaient donc tombés dans le mépris général de tous les peuples, et les Juifs qu'on confondait toujours avec eux partageaient ce mépris ; ils s'en attiraient même un encore plus grand par la singularité de leur culte et par les maximes qu'on leur imputait, ainsi que nous allons le faire voir.

Toutes les nations avaient pour les Juifs, non seulement un sentiment de mépris, mais encore un sentiment de haine, et on se croyait également bien fondé à les haïr et à les mépriser : on les haïssait parce qu'on savait qu'ils haïssaient les autres hommes, et on les méprisait parce qu'on leur voyait observer des coutumes qu'on trouvait ridicules, et que d'ailleurs le caractère de leur esprit paraissait très-méprisable, c'est ce qu'il faut examiner en particulier.

Les Juifs adoraient un Dieu invisible qu'ils assuraient être le maître de tous les Dieux (11) ; leurs prières, leurs cantiques, leurs livres, leurs discours étaient pleins de termes injurieux pour les Dieux des nations ; et cela eût été suffisant pour inspirer aux autres peuples de la haine pour eux ; le seul zèle de religion l'aurait pu produire : mais on avait une raison plus forte pour les haïr, qui est celle de l'amour propre et de l'intérêt particulier. On était persuadé que les Juifs avaient pour tous ceux qui n'étaient point de leur religion une haine d'autant plus grande qu'on la croyait ordonnée par le Dieu qu'ils adoraient.

Ce fut cette raison seule qui au rapport de Diodore porta Antiochus à les traiter avec tant de rigueur. Le roi, dit-il, détestant la haine que les Juifs portaient à toutes les autres nations, fit immoler un cochon dans leur temple, et fit répandre le sang de cette victime abominable sur leurs livres sacrés qui autorisaient cette haine injuste (12).

Tacite confondant les chrétiens avec les Juifs, selon la coutume des anciens, assure que ces malheureux que Néron produisit comme coupables de l'incendie de Rome, ne furent convaincus de ce crime, que parce qu'on les crut très-capables de l'avoir commis par la haine qu'ils portaient au genre humain (13). Et dans un autre endroit il dit (14) positivement des Juifs, qu'ils ont à la vérité beaucoup de charité les uns pour les autres et une fidélité inviolable entre eux ; mais qu'à l'égard de tous les autres hommes, ils leur portent une haine implacable. Ils n'enseignaient les chemins qu'à ceux de leur religion, dit Juvénal (15), et ils ne voulaient indiquer les fontaines qu'aux seuls circoncis, c'est-à-dire qu'ils refusaient inhumainement les secours les plus simples et les plus ordinaires de l'humanité à tout autre qu'à des Juifs.

Quelques-uns accusaient Moïse d'avoir inspiré aux Juifs cette haine pour les autres peuples pour se venger de la dureté avec laquelle les Egyptiens les avaient autrefois chassés de leur pays (16). Mais sans recourir à cette mauvaise intention de leur législateur, la manière barbare dont cette nation avait autrefois traité les Cananéens de même que tant de peuples que Dieu leur avait commandé d'exterminer jusqu'aux femmes et aux enfants, jointe à une infinité d'exemples de cruauté à l'égard des étrangers dont les livres des Juifs sont remplis, tout cela, dis-je, était sans doute suffisant pour leur attirer la haine de tous les peuples. C'est à propos de ces massacres des Cananéens que l'empereur Julien disait (17) « les législateurs des païens recommandent qu'on traite avec douceur ceux mêmes, de

qui on a été offensé ; mais Moïse ordonne d'exterminer entièrement des peuples innocents. » Dieu a même plusieurs fois ordonné aux Juifs d'exterminer les animaux qui se trouveraient dans certaines villes des Cananéens.

La haine qu'on portait aux Juifs était donc fondée sur leurs histoires, sur leur conduite à l'égard des incirconcis, et sur l'opinion où l'on était qu'ils haïssaient eux-mêmes tout le reste des hommes. Voilà pourquoi ils étaient regardés comme les ennemis déclarés du genre humain, à qui il ne manquait que le pouvoir et une occasion favorable pour faire sentir à tout l'univers les effets de leur mauvaise volonté ; et voilà en même temps pourquoi dans toutes les séditions populaires ils étaient les premières victimes de l'indignation publique.

Les habitants d'Alexandrie en massacrèrent en une seule fois cinquante mille. Ceux de Séleucie en exterminèrent autant ; ceux de Damas dix mille ; ceux de Césarée vingt mille. Joseph (18) qui rapporte tous ces massacres, déplore le malheur de sa nation d'avoir pour ennemis tous les peuples de la Terre. Il faut avouer que les Juifs payaient l'avantage d'être la nation chérie de Dieu, par le désagrément d'être l'objet de la haine des hommes.

Cependant comme les Juifs étaient par leur faiblesse hors d'état de faire aucun mal à personne, cela faisait qu'on avait pour eux encore plus de mépris que de haine. La circoncision, l'observation du Sabbat (19), leurs jeûnes fréquents, leur sotte crédulité qui passait en proverbe, les rendait la risée de tous les peuples ; les anciens n'ont jamais parlé d'eux que comme la lie des hommes. « Toutes les nations, disait Julien (20), se sont distinguées par quelque endroit, les unes par leur puissance et leurs richesses, les autres par leur sagesse, d'autres par leur esprit et leur industrie, les Juifs seuls sont toujours restés dans l'obscurité et sans aucun mérite. »

Tacite (21) nous apprend que le Sénat qui les chassa de Rome sous l'empire de Tibère, en envoya en Sardaigne quatre mille des plus vigoureux, ne se souciant pas beaucoup que l'intempérie de l'air de cette île les y fit périr, et regardant leur perte comme une chose très-peu considérable. Il nous dit ailleurs que pendant que les Assyriens, les Mèdes et les Perses étaient les maîtres de l'Orient, les Juifs faisaient la plus vile et la plus méprisable partie de leurs sujets (22).

Le même auteur parle ainsi de leur religion. Quelques-uns, dit-il (23), voyant dans le temple des Juifs quantité d'ornements, de feuilles de vignes et de grappes de raisins, ont cru que cette nation adorait Bacchus, mais ils se trompent fort, car les cérémonies de Bacchus n'inspirent que la joie et l'allégresse, au lieu que celles des Juifs sont lugubres, sales et absurdes.

La tristesse du culte est encore un point sur lequel les anciens trouvaient beaucoup de conformité entre les Juifs et les Egyptiens. « Les Dieux des Grecs, dit Apulée, se plaisent aux chants de réjouissance, mais les Divinités égyptiennes n'aiment que les chants lugubres. » (24)

Auguste (25) donna des louanges à Caïus son petit-fils sur ce qu'il n'avait pas daigné sacrifier à Jérusalem en passant par la Judée, et c'était une des plus grandes marques de mépris que les Romains pussent donner, que de ne pas sacrifier aux Dieux des différents pays par où ils passaient. On peut voir dans Diodore, Strabon, Plutarque, Florus, Ammien Marcellin et généralement dans tous les historiens qui ont parlé des Juifs, la manière méprisante avec laquelle ils l'ont fait (26).

Les poètes les ont raillés avec des termes encore plus piquants. Horace a consacré le proverbe de leur crédulité (27). Juvénal (28) nous les représente tantôt comme des conteurs de sornettes, tantôt comme de misérables gueux et toujours comme des hommes d'une superstition imbécile. Perse (29) choisit la religion juive pour désigner la superstition même. Horace (30) avant lui avait fait la même chose. Les Epigrammes de Martial sont pleines de railleries continues contre eux : il y compare entre autres leurs jeûnes (31) à tout ce qu'il y a au monde de plus puant et cette épithète de puants leur est donnée préférablement à toutes par Ammien Marcellin (32).

Quoique la circoncision fût commune aux Juifs, aux Egyptiens, aux Ethiopiens, et à d'autres peuples ; soit qu'ils l'observassent plus régulièrement, soit qu'ils en donnassent des raisons mystérieuses qu'on trouvait absurdes, il est certain qu'ils étaient les seuls dont on se moquait ordinairement au sujet de cette coutume.

Aristophane dans le Plutus la met assez plaisamment au dessous des choses les plus viles et les plus honteuses. « On vient, dit-il, d'emmener un vieillard tortu, bossu, galeux, tout pelé, tout ridé, et même je crois circoncis. »

On désignait presque toujours les Juifs par certains termes injurieux (33) qu'on ne peut rendre en notre langue, et qui avaient tous rapport à leur circoncision ; mais surtout lorsque dans les bains publics ou dans d'autres occasions les Juifs étaient obligés de paraître ce qu'ils étaient, les huées étaient alors si fortes et les railleries si piquantes qu'ils ne pouvaient s'empêcher de rougir devant les hommes de cette marque caractéristique du choix de Dieu. C'est pourquoi ils avaient ordinairement recours à certains moyens violents et douloureux pour paraître faits comme les autres dans ces occasions, et pour effacer

en quelque manière cette tache qui leur attirait des railleries qu'ils ne pouvaient soutenir (34). Enfin les étrangers portaient si loin le mépris décidé qu'ils avaient pour eux à cause de la circoncision, qu'ils les insultaient jusque dans leur ville capitale et même jusque dans leur sanctuaire. Joseph (35) nous apprend même qu'un soldat de la garnison romaine se tenant à la porte du temple où les Juifs entraient en grand nombre pour célébrer la fête de Pâques, s'avisa de leur montrer à nue ce en quoi les autres hommes différaient d'eux, ce qu'il accompagna de paroles si insultantes, que le peuple se souleva, et qu'il y en eut plus de dix mille d'entre eux qui périrent en cette occasion.

Les commentateurs de l'Ecriture se croient intéressés à soutenir qu'Abraham est le premier de tous les hommes qui ait été circoncis, et que par conséquent l'usage de la circoncision a dû passer des Juifs aux Egyptiens et aux autres nations qui l'ont observée. Ils supposent que pendant le séjour des Israélites en Egypte cet usage a pu se communiquer aux habitants du pays, et que les dix tribus transplantées par Salmanasar ont pu l'introduire dans la Colchide, comme si cette dangereuse et douloureuse cérémonie avait quelque chose de bien attrayant pour des peuples qui d'ailleurs n'embrassaient point la religion des Juifs.

Mais les anciens qui n'avaient pas un profond respect pour les livres des Juifs, aimait mieux s'en rapporter au témoignage de leur propre histoire. Hérodote (36) nous dit positivement que les Ethiopiens, les habitants de la Colchide, les Phéniciens et les Syriens de la Palestine qui sont les Juifs, avaient reçu la circoncision des Egyptiens. Diodore de Sicile assurait la même chose, et même les plus habiles d'entre les Juifs, tels que Philon et Joseph, ne contestaient point aux Egyptiens d'être les auteurs de cet usage (37) : toute la différence qu'on mettait entre les Juifs et les autres peuples qui se faisaient circoncire, c'est que ceux-là avaient fait de la circoncision le point fondamental et le plus essentiel de leur religion, au lieu que les autres la regardaient comme une cérémonie, religieuse à la vérité, mais à laquelle on n'attachait point une idée si haute et si sublime. En effet les Phéniciens l'abandonnèrent après le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, et il paraît par Joseph qu'elle commençait à être assez négligée chez les Egyptiens. Pour ce qui est de l'origine de cet usage, on ne doutait point qu'une raison purement naturelle n'eût donné lieu à son établissement. Hérodote dit des Egyptiens qu'ils se faisaient circoncire à cause de la propreté. Philon qui a fait un livre exprès sur cette matière en donne quatre raisons sensées, mais qu'on ne peut rapporter qu'en s'exprimant après lui d'une manière un peu physique. Les voici.

1°. Pour remédier aux inflammations que cause le prépuce quand il est trop étroit.

2°. Pour éviter la malpropreté causée par les ordures qui s'amassent ordinairement entre le prépuce et le gland.

3°. Pour que la semence puisse entrer en ligne droite dans la matrice.

4°. La quatrième est une raison mystique dont les Pères de l'Eglise et les docteurs allégoristes n'ont pas manqué de se servir depuis. C'est la circoncision du cœur dont l'autre circoncision n'était que le symbole et la figure.

Les Egyptiens et les Ethiopiens naissaient apparemment autrefois avec les mêmes inconvénients naturels, auxquels bien des hommes sont encore sujets aujourd'hui surtout dans ces pays là. Il y a même plusieurs endroits de l'Afrique où on est obligé par de pareilles raisons de circoncire jusqu'aux femmes. Ainsi la circoncision était regardée comme une chose qui n'ayant été dans son origine qu'une simple opération destinée à remédier aux défauts naturels des hommes était devenue dans la suite une cérémonie de religion à laquelle on avait assujetti ceux mêmes qui naturellement n'en auraient eu aucun besoin. L'antiquité est pleine de semblables apothéoses.

Quoique la circoncision, l'observation superstitieuse du Sabbat, les jeûnes et les tristes cérémonies des Juifs leur attiraient bien des railleries, rien ne les faisait plus généralement mépriser que leur extraordinaire crédulité. Il était à la vérité fait mention de miracles et de prodiges dans les histoires des païens ; mais ces miracles et ces prodiges n'étaient ni en si grand nombre, ni si surprenants que ceux dont on voyait les livres des Juifs remplis. D'ailleurs il n'y avait pas un seul homme raisonnable parmi les païens qui ne se moquât de ces prétendus miracles, au lieu qu'on remarquait dans toute la nation juive une foi aveugle pour ce qu'on appelle les divines écritures, livres que les gens sensés regardent avec raison comme le produit du fanatisme et de l'imposture, et qu'on ne peut respecter ni croire que par cet entêtement ridicule qui porte à soutenir comme vrais les contes les plus puériles et les choses les plus absurdes. C'est aussi ce qui a fait garder à Joseph ce ménagement qu'on remarque dans son histoire ; de peur d'ennuyer et de rebouter ses lecteurs par le récit d'une multitude de miracles qui ne peuvent que paraître aussi inutiles qu'invraisemblables à ceux qui veulent faire usage de leur raison ; il leur laisse toujours la liberté d'en croire ce qui leur plaira, et même lorsqu'il (38) parle du passage de la mer rouge, qui est le plus éclatant des prodiges de l'Ancien Testament, il ajoute qu'il ne faut pas être surpris de cette merveille puisque la même chose est arrivée depuis aux Macédoniens lorsqu'ils passèrent la mer de Pamphylie sous la conduite d'Alexandre. Joseph avait raison d'en user ainsi, son histoire n'eût pas été favorablement reçue sans de pareils ménagements. Cet auteur rapportait tant de marques de la sotte crédulité des Juifs de son temps, qu'il eût été mal fondé à exiger une foi pleine et entière sur les choses qu'il assurait être arrivées à leurs ancêtres.

Il ne faut pas oublier que les anciens qui avaient pour les Juifs un extrême mépris, ne confondaient pourtant point leur législateur avec eux. Ils ont ordinairement parlé de Moïse en termes assez favorables. Strabon (livre 16) le compare à ces hommes sages et éclairés qui sont nés pour apprendre aux autres à vivre conformément à la justice et à la raison. Tacite nous le représente comme un homme d'esprit qui savait adroitement profiter des occasions que le hasard lui offrait pour parvenir à ses fins. « Les Juifs, dit-il (39), souffrant beaucoup dans le désert par la disette d'eau, il arriva qu'un troupeau d'ânes sauvages qui venaient de paître se retira vers un rocher ombragé de feuillages, ce que Moïse voyant, et conjecturant par l'herbe qu'il remarquait en cet endroit qu'il pouvait bien y avoir des sources, il y fit creuser et ne manqua pas d'y en trouver. »

Diodore de Sicile (40) met Moïse au rang de ces illustres législateurs qui se sont habilement servis de la politique pour faire recevoir leurs institutions avec plus de respect. Après avoir fait une énumération de plusieurs de ces législateurs habiles qui ont attribué à des Dieux les lois qu'ils avaient eux-mêmes composées ; Moïse, ajoute-t-il, fit de même accroire aux Juifs que le Dieu Jao était auteur de celles qu'il leur donna.

C'est ainsi que ces historiens célèbres parlaient de ce merveilleux frappement du rocher. Voilà l'idée qu'ils avaient de ce décalogue dont l'arche qui le contenait portait partout la terreur et la mort, et dont la vue n'était permise qu'au seul grand prêtre, et une seule fois l'année. L'habileté du législateur Juif et la stupidité du peuple à qui il avait affaire, furent la seule merveille qui attira leur attention.

Ceux qui ont regardé jusqu'à présent les Juifs comme une nation inconnue qui habitait un coin de la Terre, ne pourront sans doute accorder cette idée avec le mépris général qu'avaient pour eux des peuples fort éloignés de leur pays. C'est pourquoi il est bon de faire remarquer que cette nation qu'on regarde mal à propos comme obscure, était répandue et connue presque par tout le monde.

Il est vrai que les Juifs habitaient un pays écarté et même mauvais, malgré les éloges qu'ils lui ont donné, et qu'on faisait trop peu de cas d'eux pour venir exprès en Judée s'informer de leurs usages et de leur religion : mais ils avaient remédié à cela, et en sortant eux-mêmes de leur propre pays pour se répandre chez les autres nations, ils ne s'étaient que trop fait connaître puisqu'ils s'étaient en même temps attiré ce mépris général dans lequel ils ne seraient point tombés s'ils étaient restés chez eux ; sans compter que les révoltes arrivées dans leur république les avaient depuis plusieurs siècles dispersés dans tout l'Orient.

Lorsqu'Alexandre fonda la fameuse ville à laquelle il donna son nom, les Juifs s'y établirent en grand nombre et ce prince leur accorda le droit de bourgeoisie comme aux autres habitants. Le fondateur d'Antioche en usa à leur égard de la même manière. Les Ptolémées les protégèrent en Egypte où Philométor leur permit de bâtir un temple à l'imitation de celui de Jérusalem.

Le désir du gain auquel cette nation n'a jamais été indifférente, les avait attirés dans toutes les villes maritimes de Phénicie, d'où ensuite ils passèrent en Grèce et en Italie. Outre cela les Juifs étaient depuis longtemps animés du désir de faire des prosélytes, et ce zèle les excitait à répandre chez tous les peuples leurs dogmes et leur religion. Ce qu'il y a de certain, c'est que plus de deux cents ans avant Jésus-Christ, le nombre des Grecs qui avaient embrassé la religion juive était déjà si considérable, qu'il fallut faire en leur faveur cette traduction célèbre de l'Ecriture qu'on appelle vulgairement la traduction des Septante.

Il y a vingt endroits dans Joseph qui nous confirment ce zèle des Juifs pour la propagation de leur culte, et le reproche que Jésus-Christ (41) fait aux Pharisiens ne permet pas d'en douter : vous parcourez, leur dit-il, la terre et la mer pour faire un prosélyte. Par là cette nation s'était si fort multipliée que dans les villes célèbres comme Rome, Alexandre, Antioche, les Juifs seuls faisaient une partie très considérable des habitants, et cela faisait qu'à la fête de Pâques et dans d'autres fêtes solennelles on voyait dans Jérusalem des hommes de tout pays qui portaient également le nom de Juifs quoiqu'ils ne le fussent point d'origine mais seulement de religion.

Il ne paraît pas au reste que les Juifs aient eu anciennement ; pour divulguer leurs mystères, le même zèle dont ils furent dans la suite si animés ; du moins la réponse qui fut faite à Ptolémée Philadelphus semble indiquer le contraire. Ce prince, après avoir fait traduire le Pentateuque, trouvant, au rapport de Joseph (42), les lois de Moïse belles et sensées, ne put s'empêcher de dire qu'il était surpris comment de si belles lois étaient en même temps si inconnues, sans que personne en eût fait la moindre mention ; à quoi on lui répondit que ces lois étant toutes divines il n'avait jamais été permis à personne d'en parler impunément : que Théopompe ayant entrepris d'en inférer quelque chose dans son histoire, il avait perdu le jugement par une punition divine ; et que la raison ne lui était revenue qu'après avoir effacé ce qu'il en avait écrit : que le poète Théodecte en ayant parlé dans ses tragédies était devenu aveugle et qu'il n'avait recouvré la vue qu'après avoir de même réparé sa faute. Ces petits contes que Joseph rapporte fort sérieusement étaient apparemment tirés de l'ancien livre d'Aristée, qui contenait le récit merveilleux de ce qui s'était passé au sujet de la traduction des livres de Moïse que Ptolémée Philadelphus fit faire. On lisait dans ce livre que le roi d'Egypte ayant demandé au grand prêtre Éléazar des traducteurs également habiles dans la langue grecque et dans l'hébraïque, ce pontife lui envoya six hommes de chaque tribu qui faisaient en tout le nombre de soixante-douze interprètes, que les 72 savants furent enfermés séparément chacun dans une espèce de cellule, que là ils traduisirent d'une

manière uniforme et mot pour mot les livres de Moïse et qu'ils furent précisément 72 jours à perfectionner leur ouvrage.

On regarde aujourd'hui cette histoire comme une fable ; cependant elle était reçue des Juifs et des premiers chrétiens comme une vérité constante, et Saint Justin (43) entre autres nous assure bien naïvement qu'il a vu lui-même dans l'île de Pharos les cellules où ces 72 traducteurs furent enfermés pour achever leur divine entreprise.

Mais pour en revenir à cet esprit de prosélytisme qui s'était emparé des Juifs, on ne sait s'ils suivaient en cela le penchant naturel qu'ont tous les hommes pour attirer les autres à leurs opinions, ou si les Egyptiens dont ils prenaient volontiers les manières et les coutumes, ne leur avaient point inspiré ce même esprit qui régnait parmi eux. Il est au moins constant que ceux-ci avaient un zèle tout particulier pour établir partout le culte d'Isis et de Sérapis, et que ces deux Divinités avaient déjà des temples à Rome avant que les Juifs y fussent connus ; cela paraît par l'action de Lucius Emilius Paulus (44), qui après un arrêt du Sénat qui ordonnait qu'on abattît les temples, prit lui-même une hache et donna les premiers coups afin d'encourager les ouvriers qu'une crainte superstitieuse arrêtait.

Quoique Auguste (45) eût défendu l'exercice de la religion égyptienne dans Rome, il fallut, fort peu de temps après, qu'Agrippa qui commandait dans la ville en son absence fit une nouvelle ordonnance pour empêcher qu'elle ne s'y introduisît. Tacite (46), Suétone (47), et les autres historiens qui parlent des fréquents arrêts du Sénat qui bannissaient de Rome le culte et les cérémonies des Juifs, mettent toujours les cérémonies égyptiennes avant celles-ci ; les observateurs des uns et des autres avaient encore plus de zèle pour les introduire et les répandre que leurs ennemis n'en avaient pour s'y opposer et pour les bannir.

Jean-Baptiste de Mirabaud, *Opinions des anciens sur les Juifs*, Londres, 1769.

(1) Contre Appien. Liv. I. Ch. 9, 11, 12.

(2) Hist. Lib. 5. Cap. 34. Apad. Photium.

(3) Plurimi authores consentunt, orta per Egyptum tabe, quæ corpora fœdaret, regem Bocchorim, adito Hammonis oraculo remedium petentem, purgare regnum & id genus hominum ut invitum Deis, alias in terras aveherc jussum. Hist. Lib. 5 Cap. 3.

(4) Photius Bibliot. Lib. 34.

(5) Lib. 36. Cap 2.

(6) Vid. Tacite. Hist. Lib. 5. Cap 4.

(7) Hérodote Lib. 5. Plutarch. Polit. Elien. Var. Hist. Lib. 14. Cap 34.

(8) Voyez Diodore L. 2. 5. 6. Plutarch. Sunpos. Lib. 4. Cap 7.

(9) « « Il ne peut pas y avoir de doute que la circoncision est une survivance du culte de la déesse. Abraham, en déclarant la circoncision comme une alliance entre l'homme et « Dieu », essayait de rationaliser une coutume matriarcale qui ne pouvait pas être abolie, tout comme à l'époque chrétienne l'Eglise adopta et rationalisa plusieurs rites de la déesse qui ne pouvaient pas être éliminés. » (Elizabeth Gould Davis, *The First Sex*, Penguin Books, 1971, p. 102).

Cela est confirmé par les liens qui existaient entre la circoncision et le tyet, la croix consacrée à la déesse Isis, chez les peuples négroïdes Égyptiens (voir Dibombari MBOCK, NKAÂMBOK, 2014, p. 115-118), et ceci avant l'apparition du judaïsme. « Le Tyet représente un nœud serré autour d'un gland. Ce symbole se trouve au fondement du catholicisme. En cilùba –tenga signifie « attacher », « lier », à partir duquel se forme bu.tengu « circoncision ». La circoncision est une Alliance. » (Ibid., p.117), comme elle le sera plus tard chez les Juifs, entre eux et Yahweh. » (J. B., *Le Cinquième État*, note 164, <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2014/10/18/le-cinquieme-etat/>) [N. d. E.]

(10) Le roi Ézéchias fit briser le serpent d'airain parce que les Juifs l'adoraient.

(11) Le « Dieu » des Juifs est un avatar masculinisé de la Déesse Mère. Voir B. K., *Mon nom est personne*, <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2013/03/19/mon-nom-est-personne/> ; Raphael Patai, *La Déesse hébraïque*, <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2016/03/09/la-deesse-abrahamique/>.

De plus, l'infinité, l'ineffabilité et l'absence de qualité, qui sont les caractéristiques du « Dieu » du judaïsme, sont également celles de la *materia prima*, c'est-à-dire la pure matière (au sens aristotélicien du terme) sans forme. [N. d. E.]

(12) Liv. 34. apud Photium.

(13) Haus perinde in crimine incendii quam odio humani generis convicti sunt. Annal. Lib. 15. Cap. 44.

(14) Apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium. Tacit. Hist. Lib. 5. Cap. 5.

(15) Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti ; quæsitum ad sontem solos deducere verpos. Juvenal. Satyra 14. Vers. 103.

(16) Diodore Lib. 40. apud Photium.

(17) Voyez St. Cyrille contre Julian. Lib. 6.

(18) Joseph de bello Judaïco. Lib. 2. Cap. 33. 34. 35. 36.

(19) « Les prophètes de l'Ancien Testament mettaient souvent le peuple en garde contre l'idolâtrie, c'est-à-dire le culte de la lune (Osée 4-13, 2-11). « [...] le dieu Yahvé s'appropria les rites de la nouvelle lune, les jours de fêtes et les Sabbats de la déesse de la lune. Ils devinrent le fondement des Dix Commandements et des lois du Deutéronome. Les rituels de la déesse de la lune devinrent les rites d'une divinité masculine jalouse, agressive et vengeresse. Le judaïsme, le christianisme et l'islam adoptèrent et absorbèrent toutes les coutumes du culte de la lune. Les jours saints du judaïsme et de l'islam sont basés sur le calendrier lunaire. Le sabbat juif tire son origine du culte de la lune babylonien. A Babylone, la pleine lune est le jour de repos. Le mot de *sabattu* vient de *Sa-bat* et signifie « le repos du cœur », c'est le jour de repos que prend la lune quand elle est pleine, car à ce moment-là elle n'est ni croissante, ni décroissante. Ce jour-là, qui est l'ancêtre direct du sabbat, on pensait que le fait de travailler, de manger des aliments cuits ou de partir en voyage, portait malheur. C'est précisément ce qui est interdit [chez les Arabes musulmans et chez les Juifs pratiquants] à la femme qui a ses règles. Le jour de la « menstruation de la lune », tout le monde, homme ou femme, était soumis à des restrictions similaires, car le tabou dont la femme qui a ses règles était l'objet pesait sur tous. [...] Le babylonien *sabattu* était le « mauvais jour » de la déesse de la lune Ishtar, dont il n'est pas improbable qu'on croyait qu'elle était réellement indisposée » (Safiya Karimah, Moon Goddess, iUniverse, New York et Lincoln, 2003, p. 31. Cité dans B. K., *Mon nom est personne*,

<https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2013/03/19/mon-nom-est-personne/>) [N. d. E.]

(20) St. Cyrille contre Julien. Lib. 5.

(21) *Factum & de Sacris Ægyptiis Judaicisque pellendis* : factumque patrum consultum, ut quatuor millia libertini generis ea superstitione infecta, queis idonea ætas, in insulam Sardinian veherentur, coercendis illis latrociniis, & si ob gravitatem cœli interiissent, vile damnum : Cœteri cederent Italia, nisi certam ante diem profanos ritus exuissent. *Annal.* Lib. 2. Cap. 85. sub. fin.

(22) *Dum Assyrios penes Medosque & Persas oriens* suit despectissima pars servientium. *Hist.* Lib. 5. Cap. 8.

(23) *Quia Sacerdotes eorum tibia tympanisque concinebant, hebra vinciebantur, vitisque aurea templo reperta* : *Liberum patrem coli, domitorem orientis quidam arbitrati sunt, nequaquam congruentibus institutis.* Quippe *Liber* sestos lœtosque ritus posuit ; *Judæorum* mos absurdus sordidusque. *Tacit. Hist.* Lib. 5. Cap 5. sub fin.

(24) *Egyptia numina plangoribus gaudent., Græca choreis. De deo Socratis.* L. 2.

(25) *Ægyptiacam & Judaicam ceremoniam contemptui* habuit & *Caïum* nepotem quod *Judæam* præteriens apud *Hyerosolimam* non supplicasset, collaudavit. *Suet. in Augusto.* Cap.

(26) *Voyez Plutarque. Simposiac.* Lib. 4. quæst 9. 5. – *Diodor. Sicul.* Lib. 34. – *Strabon* Lib. 16. *Florus*, Lib. 3. Cap. 5. – *Ammian Marcell.* Lib 22.

(27) [...] *Credat Judæus apella.* Lib. I. Sat. 5. vers. 100.

(28) Qualiacumque voles Judæi somnia vendunt. Sat. 6. vers. 546.

Judæis, quorum cophinus, fœnumque supellex. Satir. 3 vers. 14.

(29) Labra moves tacitus, recutitaque Sabbathata palles. Pers. Sat. 5. v. 18.

(30) [...] hodie tricesima Sabbathata, vis tu Curtis Judæis oppedere ? Horat. Sermon. Lib. I. Satyr. 9. V. 69. 70.

(31) Quod jejunia Sabbathariorum [...] Mallem, quām quod oles, olere bassa. Martial. Lib. 4. Epigram. 4.

(32) Lib. 22.

(33) Verpi, curti, recutiti.

(34) C'est ce qu'on appelle reducere preputium. Les rabbins visionnaires font Isaïe auteur de cet usage ; quelques-uns encore plus ridicules le font remonter jusqu'à Adam.

(35) Antiq. Judaïc. Lib. 20. Cap. 4.

(36) Lib. 2.

(37) Bibliot. L. I. Sect. 2. Philon L. de circumcione. Joseph L. 2. contre Appion.

(38) Antiq. Judaïq. Lib. 2. Cap. 7.

(39) Sed nihil æquè quām inopla aquæ fatigabat. Jamque haud procul exitio, totis campis procubucrant : cum grex asinorum agrestium, è pastu in rupem nemore opacam concessit. Secutus Moses, conjectura herbidi soli largas aquarum venas aperit. Tacit. Hist. Lib. 5. Cap. 3.

(40) Liv. I. Sect. 2.

(41) Circuitis mare & aridam ut faciatis unum proselitum. Math. Ch. 23. verset 16.

(42) Antiq. Judaïq. Liv. 12. Cap. 2.

(43) Dans son exhortation aux Grecs.

(44) Lucius AEmilius Paulus consul, cùm Senatus Isidis & Serapis sana diruenda censisset eaque nemo opificum attingere auderet, posita prætexta sexurim arripuit, templique ejus foribus inflixit. Valer. Maxim. Lib I. Cap 4. n° 3.

(45) Voyez Dion. Cassius L. 54.

(46) Voyez le passage de cet historien cité note 21.

(47) AEgyptiacas, & Judaïcas Ceremonias contempsit. Suet. in August. Cap. – AEgyptiacos Judaïcosque ritus compescuit. Idem. in Tiberio.

